



Paris le 30 janvier 2009

**Fédération des Associations
en
Sciences et Technologies de
l'Information**

Objet : Invitation à l'AG et au dîner qui suivra

Cher(e) collègue, président d'une association membre,

Dans la reconstruction actuelle du paysage français des Stic, je suis convaincu que l'ASTI a un rôle important à jouer. Elle doit pour cela renforcer sensiblement ses relations avec les associations membres. C'est pourquoi, à titre exceptionnel, je vous demande de représenter personnellement votre association à notre prochaine assemblée générale (ainsi qu'au dîner qui vous sera ensuite offert).

Tout en attendant de vous des propositions nouvelles, je compte appliquer prioritairement cette synergie renouvelée à trois grands chantiers :

1. Le classement des revues, conférences, congrès et salons professionnels. Nos associations sont actives dans ce domaine, et le point est important pour la carrière de tous les chercheurs ainsi que pour les entreprises qui nous soutiennent. Spécif et le Club EEA ont vocation à définir l'ensemble des critères d'évaluation des chercheurs, mais nos associations thématiques peuvent y apporter des contributions significatives dans leur domaine respectif.
2. La représentation de la recherche française au niveau international dans les différents organismes et associations européennes et mondiales, à un moment où un nouvel équilibre intercontinental se prépare.
3. La place de l'informatique dans l'enseignement secondaire et dans la formation de tous les enseignants, où il faut poursuivre et faire mettre en oeuvre les réflexions et les propositions notamment de notre groupe de travail ITIC (animé principalement par l'EPI).

Au-delà de ces grands chantiers, qui sont à mes yeux fondamentaux, vous trouverez en annexe, un bilan des actions actuelles et deux propositions nouvelles.

L'Asti peut être un relais puissant pour que nos associations, qu'elles regroupent des chercheurs, des enseignants, des industriels et des représentants de nos grands institutions publiques, fassent entendre leur voix au plus haut niveau. Cela exige de jouer collectif. Y êtes-vous prêt ? Nous avons besoin de votre réponse pour orienter ensemble l'avenir de l'association.

Très cordialement

Jean-Marc Labat

Président de l'Asti

ANNEXE

1) Actions actuelles

Si je pense qu'une évolution importante est nécessaire, nous ne partons pas pour autant de rien. L'ASTI a initié plusieurs activités qui fonctionnent bien, voire très bien :

- 2 groupes de travail, financés à hauteur de 2000 € chacun existent :
 - Ethique et TIC piloté par Didier Fass. Ce groupe mène une enquête auprès des étudiants en thèse sur cette problématique.
 - Informatique et TIC, groupe de 80 membres piloté par Jacques Baudé et Jean-Pierre Archambault, très actif pour promouvoir un enseignement de l'informatique en tant que tel au lycée, dans le cadre du cours de technologie au collège et une initiation spécifique à l'école primaire.
- Prix de thèse ASTI
Pour la 2^{ème} fois, l'ASTI a remis 2 prix de thèse (nous avons reçu plus de 90 dossiers.). En 2007, les prix ont été remis lors des journées ANR par président de l'ANR et Jean-Pierre Verjus, directeur général adjoint de l'INRIA. Les jurys ont été présidés respectivement par Daniel Kayser et Catherine Garbay. La troisième édition est lancée avec Jean-Louis Giavitto comme président de jury.
- L'ASTI a été représenté au comité sectoriel STIC de l'ANR par Jean-Paul Haton (grâce à l'appui de Bertrand Braunschweig).

Pour une association qui fédère 30 associations très indépendantes et avec des cotisations réduites, le bilan est positif, et je n'ai mentionné ni le site web, ni les interviews, ni les parrainages de conférences et ni le dictionnaire réalisé par Pierre Berger.

2) Propositions d'actions nouvelles

- Création d'un site de proposition d'emploi « R&D » en STIC. Cette idée part du constat fait par Bertrand Braunschweig qu'il arrive que des projets financés par l'ANR aient des difficultés à recruter des ingénieurs ou des étudiants en thèse, autant dans les universités que dans les entreprises.
- Organisation régulière de journées de formation « Etat de l'art ». Ces modules de formation seraient animés par les différentes associations du domaine (bien entendu avec des intervenants rétribués) et le public pourrait être les doctorants (accord avec les écoles doctorales) et les industriels concernés.

J'aimerais aller encore plus loin, mais j'avoue qu'il s'agit plus de prospective que de réalité. Le moment me semble propice de changer d'échelle en devenant une fondation (ou déjà une association reconnue d'utilité publique) comme vient de le faire le CIGREF. Ceci permettrait à l'ASTI de financer les cotisations aux associations internationales, des aides aux conférences « jeunes chercheurs », l'emploi d'un salarié à partager avec l'ensemble des associations, éventuellement des bourses de thèses sur des sujets transversaux, la gestion des sites web des associations qui le souhaitent,...